

Economie

La Tribune.fr - 08/04/08 à 9:11 - 988 mots

LA CHRONIQUE DE TELOS

Droits de l'homme : que faire ?

Si les Européens reçoivent collectivement le dalaï-lama à Bruxelles, il sera difficile pour la Chine de contrer tous les Etats européens. Au surplus, il importe plus que jamais de dialoguer avec les opposants à tous les régimes non démocratiques, estime Zaki Laïdi, directeur de recherche à Sciences Po.

L'affaire du Tibet n'est que la dernière et difficile expression d'une question centrale de la régulation internationale : celle des droits de l'homme. Le président Sarkozy a d'ailleurs en dix mois pris la mesure à son corps défendant de l'extrême difficulté à mener dans ce domaine une politique cohérente et constante.

Après avoir, le jour de son élection, accordé une place considérable à ce sujet, en donnant l'impression qu'une rupture était, là aussi, à l'oeuvre, il a été progressivement amené à en rabattre sur ce thème en invoquant des arguments que son prédécesseur n'aurait pas récusés. Ce n'est pas encore le "*naturellement, nous ne ferons rien*" de Claude Cheysson à propos de la Pologne, mais c'est déjà "nous préférons M. Bouteflika aux talibans", talibans avec lesquels les Britanniques négocient d'ailleurs au grand jour en Afghanistan...

A quels obstacles se heurte une véritable diplomatie des droits de l'homme et comment faire pour ne pas tomber dans la facilité de la "realpolitik"? C'est à ces deux questions qu'il faut répondre. Sur le premier point, il y a pour l'essentiel trois obstacles qu'il faut prendre au sérieux: le premier a pour nom la souveraineté des Etats. Le terme peut sembler dépassé. Mais il reste le principe constitutif de l'ordre international. Naturellement, ce principe est très souvent utilisé comme un puissant alibi par les dictatures pour récuser toute pression extérieure. Cela ne fait guère de doute et c'est bien là le problème.

Mais en même temps, même dans un monde globalisé, il serait très dangereux de contester la souveraineté des Etats sauf, peut-être, dans les situations d'extrême urgence. Depuis le XIXe siècle, l'histoire est riche d'exemples où des préoccupations morales ou éthiques ont justifié des politiques d'asservissement. C'est la raison pour laquelle il serait tout à fait faux de croire que seuls les Etats non démocratiques seraient opposés à une ingérence étrangère.

Un pays comme l'Inde est extrêmement sourcilieux sur ces questions et a toujours cherché à éviter les condamnations d'Etats dictatoriaux comme la Birmanie, par exemple. D'autant qu'à la souveraineté se mêle inextricablement le nationalisme. Certes, celui-ci donne lieu à d'inévitables manipulations. Et l'exemple du Tibet montre bien combien Pékin joue implicitement la carte du "nationalisme han" pour délégitimer ces "*Tibétains arriérés*".

Mais en dehors des manipulations, le nationalisme existe. Il est probable que même au Zimbabwe l'opinion serait opposée à une intervention extérieure, même si celle-ci rejette largement la tyrannie de M. Mugabe. Et c'est d'ailleurs par rapport à ces deux contraintes (souveraineté et nationalisme) que l'Afrique du Sud, pourtant démocratique, laisse faire, alors qu'une intervention de sa part aurait entraîné la chute du dictateur d'Harare.

En France, tout le monde semble concerné par le sort tragique de Mme Bétancourt au point d'ailleurs de donner l'impression que l'obstacle à sa libération serait le gouvernement colombien et non les Farc. Or, qu'on le veuille ou non l'immense majorité des Colombiens est derrière M. Uribe et vit très mal la mansuétude supposée que l'on semble avoir vis-à-vis des Farc. Au demeurant, qui se préoccuperait de Mme Bétancourt si elle n'était pas aussi française?

Et pour défendre les droits de l'homme, il paraît indispensable de négocier avec les terroristes et les preneurs d'otages. Certes, par rapport à la situation prévalant il y a de cela trente ans, la porosité sociale du monde s'est accrue. Mais il n'y a dans cette évolution aucun caractère mécanique ou linéaire.

A la souveraineté et au nationalisme s'ajoute un troisième obstacle: celui des intérêts des Etats démocratiques dans les pays qui ne le sont pas ou peu. Là encore, on peut déplorer cette réalité. Mais elle existe et s'exacerbe dans un monde globalisé et plus compétitif où la quête de nouveaux marchés influence de plus en plus la stratégie des Etats.

On n'avancera pas d'un iota sur les droits de l'homme si on nie ces obstacles. En revanche, il ne serait moralement et

LaTribune.fr

Cet article est issu du site La Tribune.fr
(www.latribune.fr).

Aucun droit de reproduction, sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner, copie numérique), n'est autorisé, si ce n'est celui d'une copie unique destinée à un usage strictement personnel. Toute autre utilisation est donc soumise à l'accord préalable de l'éditeur.

Pour toute information :
information@latribune.fr

© 2008 La Tribune

politiquement pas acceptable de s'appuyer sur ces contraintes pour ne rien faire. En premier lieu, il faut laisser l'opinion publique faire son travail de mobilisation des consciences, y compris dans ses outrances.

Sans l'action des ONG, la question des droits de l'homme serait beaucoup moins présente dans le débat qu'elle ne l'est et les gouvernements rompus à la "realpolitik" y seraient moins sensibles. En second lieu, il n'est pas inutile ou inopérant de procéder, notamment en Europe, à une mutualisation de la protestation. En matière de droits de l'homme, les prises de parole, surtout collectives, sont toujours salutaires.

Si les Européens reçoivent collectivement le dalaï-lama à Bruxelles, il sera difficile de contrer tous les Etats européens. On oppose souvent droits de l'homme et "realpolitik". Il est temps d'intégrer les droits de l'homme à l'exercice de la "realpolitik". De ce point de vue, maintenir l'incertitude sur le boycott des Jeux constitue une manière réaliste de peser sur la Chine.

Enfin, il importe plus que jamais de dialoguer avec les opposants à tous les régimes non démocratiques. Or, cet effort, la diplomatie française le fait très peu de peur de froisser les régimes en place. Défendre les droits de l'homme est une oeuvre de longue haleine et non une affaire de coups d'éclat.

© Telos (www.telos-eu.com)

Zaki Laïdi, directeur de recherche à Sciences Po